



Olympiade 2016-2020

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

29 août 2020

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 8 juillet 2020

O

Elle s'est réunie ce samedi 29 août à 9h30 au complexe sportif de Kerantré à Pontivy

Dans le cas d'une assemblée générale régionale convoquée entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre inclus, l'attribution du nombre de voix :

Est identique à celle définie lors de la dernière assemblée générale régionale ordinaire annuelle pour les groupements sportifs affiliés de nouveau pour l'année suivante,

Est définie en fonction du nombre de licences parvenues à la FFVolley 30 jours avant la date prévue pour ladite assemblée générale régionale pour les groupements sportifs nouvellement affiliés.

Au 30 mai 2019, la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 95

Nombre de voix : 461

Nombre de licenciés validés : 7807

Au 31 juillet 2020, la situation est la suivante :

Nombre de clubs : 96

Nombre de voix : 461

Nombre de licenciés validés : 7810

Quorum au 29/08/20 : 48 clubs - 231 voix

O

Les mesures sanitaires ont été respectées. (masques, gel, distanciation sociale)

Mme Véronique Delmouly adjointe à la mairie de Pontivy souhaite la bienvenue aux clubs bretons, elle est accompagnée de M. Georges Yves Guillot également adjoint.

Viviane Le Thomas annonce les officiels excusés :

M. TANGUY, Président de la FFV

M. CHESNAIS-GIRARD Président de la Région Bretagne

M. POULIQUEN, Président de la commission des sports conseil régional de Bretagne

M. FOUREL, responsable du pôle sport à la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

Mme PALIN, Présidente du CROS

La Présidente demande une minute de silence pour le décès de :

Jacques CHARRUAUD (ancien Président CDA 56)

Jean-Marc LAURENT (ancien Président de Thorigné Fouillard)

Luc AMINTAS (ancien secrétaire de la Ligue)

O

À 10h20, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émergence indique que 82 GSA, comptabilisant 422 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29/06/19

Pour : 419

Contre : 0

Abstention : 3

Le PV est approuvé à la majorité

2) Présentation du Rapport Moral de la Présidente

(Voir annexe 1)

3) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales CSR, CRA, bilan de la technique

4) Adoption du Rapport Moral et des commissions

Pour : 422

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral et des commissions sont approuvés à l'unanimité

5) Présentation du Rapport Financier,

Stéphanie DAUTELLE du cabinet Cogedis présente le bilan. Elle souligne que si toutes les manifestations prévues auraient eu lieu, le bilan aurait été négatif.
(voir annexe 2)

6) Rapport des vérificateurs aux comptes,

M. RIOUAT présente le rapport donnant le quitus au trésorier

7) Approbation des comptes de l'exercice clos

Pour : 422

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité

8) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits)

En raison de la présentation et du vote du PST, ce jour, le budget sera mis au vote lors de l'assemblée générale électorale du 21 novembre.

Tarifs

Pour : 422

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité

9) Adoption des propositions du Comité Directeur Régional et des Commissions régionales ainsi que des vœux des CDVB et GSA portant modification des Règlements Régionaux

(voir annexe 3)

10) Election des vérificateurs aux comptes

Marc GAUDEL et Christophe RIOUAT se présentent

Pour : 422 Contre : 0 Abstention : 0
Marc GAUDEL et Christophe RIOUAT sont élus à l'unanimité

Trois clubs sont partis (Les chevaliers de Rohan, Cesson St Briec CA et Goelo CAVB)

11) Présentation et approbation du PST

(voir annexe 4)

Livret du jeune volleyeur remis ce jour

Présentation par E. Vareecke

Le livret du jeune volleyeur est un projet conçu par l'Equipe Technique Régionale et la LBVB. Il s'agit

- d'un classeur réunissant des fiches de critères techniques à destination des M7 et M9/M11.
- De récompenses adaptées au besoin de fidélisation de ces catégories d'âge

Présentation par E. Corbin

Cart'invit :

Les cartes sont données aux comités. Chaque club récupère ses cartes et les distribue comme il le souhaite. Cette carte matérialise une offre d'essai de la pratique à hauteur de 3 séances.

Les clubs devront faire une évaluation de l'action en fin d'année (Nombre de cartes données et nombre de jeunes récupérés)

Carte passerelle :

Dispositif mis en place par le CNOSF. Nous encourageons les clubs à s'inscrire pour bénéficier du dispositif et prétendre à récupérer des enfants via l'UGSEL et l'USEP. S'inscrire sur la plateforme « mon club près de chez moi ».

Pour : 378

Contre : 0

abstention : 0

12) Remise des distinctions honorifiques

A. Conan membre de la CSR remet les labels club formateur

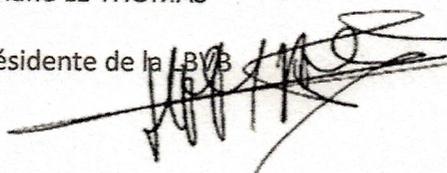
E. Vareecke, E. Corbin, T. Coudron et U. Boscolo remettent les livrets du jeune volleyeur

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Fin de séance : 15h30

Viviane LE THOMAS

Présidente de la LBVB



Gérard MABILLE

Secrétaire Général de la LBVB

